



# ~ BULLETIN COMMUNAL ~



# S<sup>t</sup> OUE<sup>N</sup> e<sup>n</sup> BELIN

1978

Numéro: 1



# ~ Editorial ~

La création du bulletin que vous avez ~~en~~ mains, a été décidée suite aux ~~contatations~~ suivantes : il fallait un moyen d'information qui soit.

- complémentaire de la presse locale et régionale
- le reflet de la vie associative de notre commune
- ouvert à tous

Ce bulletin n'a pas du tout la prétention de vouloir remplacer la presse locale dans le domaine qui est le sien : à savoir la diffusion large et rapide des informations. Par contre ces feuillets ont pour but de donner des renseignements ayant un moindre caractère d'urgence et avec tous les détails nécessaires.

La loi de 1901 reconnaît à tous les citoyens le droit de s'associer pour pratiquer, défendre, développer les activités et les idées qu'ils partagent. Ces associations sont à but non lucratif, c'est à dire que leurs membres y agissent à titre bénévole et sans recherche d'un quelconque intérêt personnel. Ce bulletin se doit d'être leur porte parole vis à vis de tous et un moyen supplémentaire de liaison avec les adhérents.

Bien entendu, ces quelques pages présentent une bonne part d'imperfections les personnes ayant concouru à sa réalisation ne sont nullement des journalistes chevronnés et patentés. C'est pourquoi pour reprendre une formule employée dans un domaine qui ne sera jamais le sien, le bulletin pratiquera une politique de "large ouverture" des personnes désireuses de s'y associer soit pour le réaliser, soit pour le composer, ou les deux pourquoi pas!

Il va de soi que les suggestions constructives sont les bienvenues.

Ce bulletin se voulant moyen d'expression et de service pour tous.

# Le conseil municipal

Le Conseil est composé de FROMENT Jean Maire  
POUSSE Marcel 1<sup>e</sup> adjoint  
LIVET Charles 2<sup>e</sup> adjoint  
POUSSE Bernard 3<sup>e</sup> adjoint

## Commission d'Aide Sociale

Mmes Bonnin Marguerite, Pousse Marie-Thérèse, Roquain Annie,  
MM. Chiron Clément, Fournier Bernard, Frogé Jacques, Goualard Charles,  
Pitois Ambroise, Simon Florent.

## Commission des chemins

MM. Delétang Michel, Fournier Bernard, Livet Charles, Meunier André,  
Pitois Ambroise, Pousse Bernard, Pousse Marcel.

## Commission des bâtiments communaux

MM. Delétang Michel, Livet Charles, Meunier André, Torché Maurice.

## Commission des finances

Mme Bonin Marguerite, MM. Delétang Michel, Pitois Ambroise, Pousse  
Bernard.

## Commission de la cantine

MM. Goualard Charles, Meunier André.

## Commission des sports

MM. Delétang Michel, Goëthal Serge, Livet Charles, Roquain Jean-Luc,  
Torché Maurice.

## Commission de la protection de la nature

MM. Pitois Ambroise, Pousse Bernard.

## Syndicat du val de Loire

MM. Livet Charles, Pousse Marcel.

## Syndicat intercommunal adduction d'eau

MM. Livet Charles, Pousse Marcel.

## Syndicat du CES d'Economy

MM. Roquain Jean-Luc suppléant MM. Goëthal Serge.

## Syndicat du Bassin du Rhône

MM. Fournier Bernard, Pousse Bernard Suppléant Pousse Marcel.

# — Le Mot du Maire —

Bientôt une année se sera écoulée depuis le jour où, avec une certaine surprise, je me retrouvais à la tête du Conseil Municipal pour assumer la lourde responsabilité du destin de la commune.

Quelle tâche passionnante que celle de la gestion municipale, combien proche de la gestion d'une entreprise où tant de choses sont à réaliser.

Cette année passée n'a pas vu de réalisation spectaculaire mais elle aura permis à notre Conseil de mieux se connaître, d'apprécier la personnalité et les possibilités de chacun. Cette année a surtout permis à votre Maire de se familiariser avec les possibilités d'un budget communal, de faire connaissance avec les différents services de notre Administration, d'étudier plusieurs dossiers (certains avec satisfaction, d'autres avec surprise) et surtout de connaître mieux encore notre commune.

Beaucoup de choses restent à réaliser, mais la voie est tracée et la machine est sur les rails.

Nous venons de voter le budget primitif. A ce sujet je pense qu'un Maire ne doit jamais oublier que tout ce qui peut être réalisé dans une commune est fait grâce à la participation des habitants de cette commune. C'est la raison pour laquelle je m'engage personnellement à publier chaque année un compte-rendu financier des dépenses qui ont été engagées afin que chacun sache à quoi son argent a été utilisé.

Le budget accepté à l'unanimité est un budget de prudence puisque la pression fiscale ne subira très certainement qu'une majoration de 9,50 %. Il est certain que pour les petits revenus une augmentation de 9,50 % est élevée, mais refuser d'effectuer cet effort fiscal dans l'année nous obligerait sûrement à provoquer une très forte majoration dans les années suivantes. Une Commune subit, comme un particulier l'inflation et l'augmentation du coût de la vie.

L'endettement de notre commune est raisonnable et même souvent moins élevé que celui des communes d'égale importance ; c'est pourquoi nous pouvons envisager avec une certaine prudence d'avoir recours à l'emprunt.

Avant de conclure je voudrais remercier les quelques conseillers grâce à qui ce bulletin communal a pu voir le jour.

Créer et réaliser un bulletin communal est un sérieux travail d'équipe. Si certaines communes plus importantes éditent un bulletin communal trimestriel, voire même mensuel, elles disposent de moyens plus importants et mieux rodés que les nôtres.

Notre journal est un essai, une première pierre, je pense, toutefois que nous pourrons l'éditer 2 fois par an. Sachant combien l'information est importante à notre époque je remercie encore l'équipe municipale qui a réalisé ce modeste journal.

J - FRONVANT

PRESENTATION DU BUDGET

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Art. 60 - Denrées et fournitures	17 700,00 F.
Art. 61 - Frais de personnel	150 273,00 F.
Art. 62 - Impôts et taxes	1 500,00 F.
Art. 63 - Travaux et services extérieurs	69 062,38 F.
Art. 64 - Participation et contingents	31 905,82 F.
Art. 65 - Allocations subventions	11 809,65 F.
Art. 66 - Frais de gestion générale	22 300,00 F.
Art. 67 - Frais financiers	35 130,34 F.
Art. 83 - Prélèvement pour dépenses d'investissement	95 570,17 F.
<b>Total des dépenses</b>	<b>435 251,36 F.</b>

RECETTES

Art. 70 - Produits d'exploitation	24 100,00 F.
Art. 71 - Produits domaniaux	600,00 F.
Art. 72 - Produits financiers	100,00 F.
Art. 73 - Recouvrements subventions	1 900,00 F.
Art. 74 - Part représentative d'anciens produits fiscaux	184 792,00 F.
Art. 75 - Impôts indirects	15 928,94 F.
Art. 77 - Contributions directes	207 830,42 F.
<b>Total des recettes</b>	<b>435 251,36 F.</b>

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES

Art. 161 - C D C prêts directs	4 353,58 F.
Art. 163 - C D C prêts Minjoz	22 334,59 F.
Art. 165 - Caisse Crédit Agricole	9 950,50 F.
Art. 166 - Divers	1 207,60 F.
Art. 167 - Organismes d'assurances	723,90 F.
Art. 232 - Travaux de batiments	37 515,00 F.
Art. 233 - Travaux de voies et réseaux	30 000,00 F.
<b>Total des dépenses</b>	<b>106 085,17 F.</b>

RECETTES

Art. 105 - Subvention plafond des classes	2 000,00 F.
Art. 115 - Prélèvement sur les recettes de fonctionnement	95 570,17 F.
Art. 1421 - Fond compensation TVA	8 515,00 F.
<b>Total des recettes</b>	<b>106 085,17 F.</b>

/ QUELQUES CHIFFRES /

Dette de la commune au 1er Janvier 1978 592 240,68 F.

Montant des annuités 73 700,51 F.

/ REPARTITION DU POTENTIEL FISCAL /

(Centime communal 1978)

Foncier bâti 0,1297

Foncier non bâti 0,4843

Taxe d'habitation 0,2061

Taxe professionnelle 0,0963

Valeur du centime 0,9164

/ PLAN D'OCCURATION DES SOLS /

Le P.O.S. à l'étude depuis 1972 a été révisé par la nouvelle commission.

L'étude approuvée le 23 Décembre 1977 par le Conseil Municipal est maintenant aux mains du service de l'Equipement.

ATTENDONS LA PRÉSENTATION PUBLIQUE.....

## / LA VIE DU TROISIÈME ÂGE EN 1978 /

L'assemblée générale annuelle du club des retraités s'est tenue le 27 Janvier, en présence du maire: Mr Fromont, de Mme Guilpain: Animatrice de la M S A , Mme Lebatteux et Bône président et vice président cantonaux, Mme Boulard : secrétaire de mairie, ainsi qu'une quarantaine d'adhérents. Renouvellement du bureau, les membres du bureau jouissant de l'estime générale étaient, à l'unanimité, maintenus dans leurs fonctions.

Président d'honneur : Mr Fromont ( maire)

Président : Mr Noël

Vice président : Mr Bône Clément

Secrétaire : Mr Loyer

Secrétaire adjoint : Mr Hamelin

Trésorier : Mr Pitois

Trésorier adjoint : Mme Boutevin Gabrielle

Suppléants : Mr Gachon -

: Mr Gallet

Après la présentation du compte financier de l'année écoulée, le trésorier recueillait les adhésions pour 1978 tandis que le président prenait les abonnements à la revue " Retraités au village ".

Mr Lebatteux : président cantonal nous parlait des projets de voyage formés sur le plan cantonal.

Après quoi en amis, traditionnelle galette des rois bien arrosée d'un bon vin, d'un bon café, le tout servi par nos dévouées Mmes Pousse et Simon. Notre club fort sympathique invite cordialement tous les retraités. Les réunions ont lieu le dernier vendredi de chaque mois à la salle de la cantine scolaire ( bien chauffée ). Avis aux amateurs de cartes et autres jeux de sociétés. Nous avons le plaisir d'offrir aux retraités présents un verre de bon vin et des gateaux.

## / La vie du troisième âge en 1977 /

Nous sommes heureux de vous faire connaître.

La création du bulletin communal sur l'initiative de Mr Fromont nous fourni l'occasion de présenter nos activités.

Le 28 Janvier comme de coutume, nous dégustions la galette des rois. Dans le courant de l'année avait lieu un voyage à l'exposition internationale des Floraliées à Nantes. D'autres retraités effectuaient de plus longs voyages organisés par la Mutualité sociale agricole.

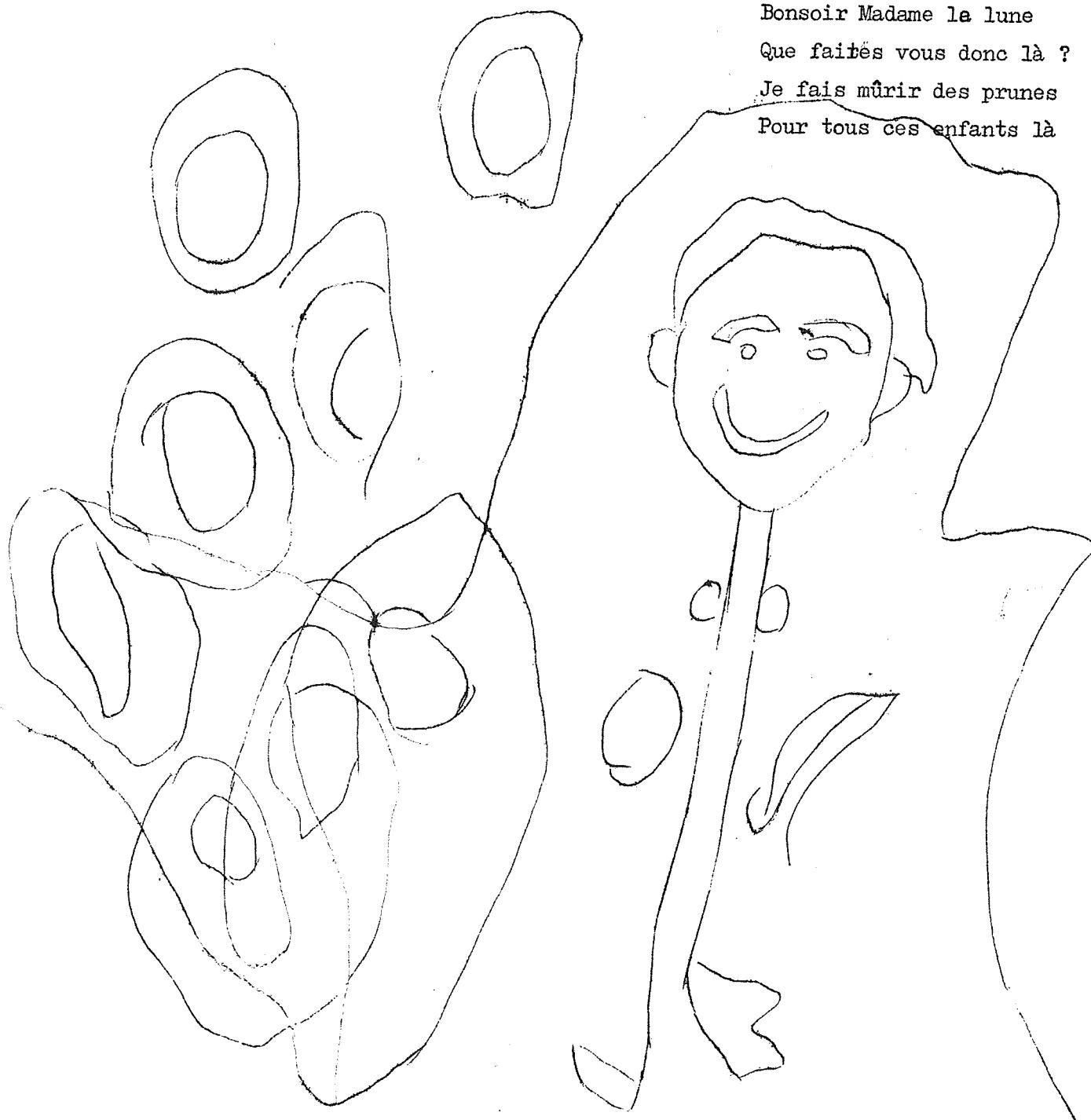
Le 9 Novembre, bonne ambiance pour un repas en commun, à noter la présence de Mr Fromont et de Mme Pousse Marie Thérèse.

Nos remerciements à Mr Fromont, Mmes Boulard et Simon pour leur dévouement.

- A L ' E C O L E -

Pomme de reinette et pomme d'api  
Petit tapis rouge  
Pomme de reinette et pomme d'api  
Petit tapis gris

Jamais on n'a vu  
Jamais on n'verra  
La queue d'une souris  
Dans n'oreille d'un chat



Un petit bonhomme  
Assis sur une pomme  
La pomme dégringole  
Le bonhomme s'envole  
Sur le toit de l'école

Bonsoir Madame la lune  
Que faites vous donc là ?  
Je fais mûrir des prunes  
Pour tous ces enfants là

## COMITE DE PARENTS DE L'ECOLE

Membres du Comité : Mme Goualard, MM. Torché, Martin, Neunier, Livet C

Suppléants : Mmes Papin, Rousseau, MM. Lecesve, Petiot, Bucheron.

Une réunion du conseil des parents aura lieu pendant le 3e trimestre, si vous souhaitez soulever des problèmes et qu'une recherche de solutions adaptées soit faite sur des problèmes communs (information, sécurité, organisation matérielle, locaux, subventions, activités autres que scolaires : vacances, loisirs, projection de film, bibliobus).

Veuillez dans ce cas ne pas hésiter à transmettre votre proposition à un membre du conseil. Cela sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion, dont vous aurez la compte rendu.

Suite à notre première réunion du mardi 14 mars, nous avons signalé à la mairie la nécessité d'un passage protégé double, et la pose de panneaux "sortie d'enfants" à la cantine de l'école.

Pour permettre aux familles d'organiser leurs repas, nous souhaitons que les menus de la cantine soient affichés dans la cuisine, au panneau scolaire et comme précédemment dans la salle à manger de la cantine.

Nous vous informons des dates des vacances scolaires :

du samedi 1er avril à midi au lundi 17 avril au matin.

Mardi 1er mai, jeudi 4 mai, lundi 15 mai.

Le vendredi 30 juin au soir au vendredi 15 septembre au matin.

Nous vous signalons également des adresses où il vous est possible d'obtenir des renseignements sur des centres de vacances pour enfants et de vacances familiales pour l'été prochain.

FOL 99 quai Ledru Rollin LE MANS tél. 28.88.08

URC 79 bis rue du Bourg Belé LE MANS tél. 85.19.40

Accadile rurale 20 rue d'Iena LE MANS tél. 28.26.75

INC 4 rue Paul Ligneul LE MANS tél. 28.80.31

Comme pendant les dernières vacances, un petit groupe d'animateurs de centres de vacances en formation, viendra animer deux après-midi pour tous les enfants de la commune ; vous serez informés des dates

précises par voie d'affiche (probablement le vendredi 8 et le lundi 11 avril).

Les enfants seront accueillis les deux après-midi dans la salle de jeu de l'école, les mères de famille qui souhaitent participer à ces deux après-midi d'animation seront les bienvenues.

### L'AMICALE LAÏQUE DES PARENTS D'ÉLÈVES ET MÈRES DE L'ÉCOLE

Cette association s'est constituée à Saint Ouen en Belin.

Elle représente la section locale de la Fédération Départementale de la Sarthe.

Elle s'est donnée pour but de défendre les institutions laïques existantes, d'établir un lien entre les familles et l'école et de prolonger l'œuvre scolaire.

l'Amicale est administrée par un bureau qui s'établit comme suit pour l'année 1977-78.

Président : M. Torché N.

Trésorière : Mme Facca J.

Secrétaire : M. Roquain J.L.

Membres de droit : M. Leroi G. et Rousseau F. (délégués départementaux), M. Fromont J. (maire) et les instituteurs et institutrices.

Membres élus : M. Livet Ch., Lemercier, Livet Cl., Fournier, Legrand, Jagou, Rivière, Lecesve, Pasquier R., Goualard, Bucheron.

Ce bureau est élu pour un an et les membres sont, bien sûr, rééligibles.

Pour atteindre les buts qu'elle s'est fixée, l'Amicale laïque a besoin de moyens financiers. Aussi, chaque année, les membres organisent un concours de 17, un bal et une kermesse. Les bénéfices réalisés au cours de ces fêtes sont consacrés en grande partie au financement du voyage scolaire auquel participent tous les enfants de l'école (il existe un voyage spécial pour les petits). Le reste des bénéfices se répartit en achat de matériel pour l'école (un électrophone et un appareil à projection diapos Diatrox ont été achetés récemment), de friandises pour la fête de Noël et de livres ou disques pour la distribution des Prix.

L'Amicale a aussi opté pour l'achat de livres scolaires qui sont ensuite loués aux enfants pour une somme très modique.

L'Amicale laïque de Saint Ouen en Belin est assez prospère grâce à la participation active des Parents d'élèves. Elle permet des

des problèmes puisqu'elles ont rencontré cette année :

En Sarthe : Dangeul et Mamers

En Maine et Loire : NDC Angers - Brezé et Chollet

En Loire Atlantique : Châteaubriant

En Vendée : Les Epesses.

Les matches ont lieu à Chardonneux où nous sommes très bien reçus.

Les filles détiennent pour 1977 la Coupe Sarthe.

Comme tous les clubs de l'U S St Ouen, a besoin de solliciter la générosité de ses membres honoraires. Elle leur offre le bal avec sa traditionnelle assiette et le rallye promenade, espérant ainsi leur faire plaisir.

L'entrée sur le terrain pour les matches est gratuite pour le 3ème âge.

ALLÉE SOLLEIN

# les A-F-N

Le Préfet de la Sarthe

"Donne réci issé à M. Duclos André domicilié à Saint Ouen en Belin, président de la société dite "Amicale des anciens combattants du front de la commune de Saint Ouen en Belin", du dépôt de deux exemplaires des statuts de la dite société et de la déclaration qu'il a effectuée le 7 février 1948 à la préfecture de la Sarthe, conformément à l'article de la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'Association.

Aux termes de l'article 1er du décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1er juillet 1901 sur le contrat d'association, la déclaration prévue par l'article 5, paragraphe 2 de cette loi doit être rendue publique, dans le délai d'un mois à peine de nullité par les soins de ceux qui, à un titre quelconque sont chargés de l'administration ou de la direction de l'association au moyen de l'insertion au journal officiel d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association ainsi que l'indication de son siège social."

Au Mans, le 7 février 1948

Le Préfet

(déclaration de l'Association)

Les anciens combattants de 14-18 demandaient à ceux d'AFN de s'associer à eux. Seul M. Emile Pasquier répondait. En 1968, il devenait secrétaire et secondait le président Duclos jusqu'en 1975, date du décès de ce dernier. En 1976, à l'aide de quelques camarades, un bureau est constitué. En 1977, sa composition est la suivante  
Président : M. Pasquier E. Vice-président M. Hureau  
Secrétaire : M. Bonnin  
Trésorier : M. Fontaine  
Porte drapeau : M. Fontaine, Suppléant M. Chable

En 1978, la société continue, nous sommes d'ailleurs plus nombreux. Nous organisons des fêtes : remise de médailles commémoratives à certains de nos camarades, un banquet annuel ainsi que la galette des rois. Cette dernière a eu lieu le 4 février, nous étions une trentaine.

En entendu, nos anciens de 14/18 ne sont pas oubliés.

Enfin, dans un avenir très proche, nous organisons le 15 avril un bal au profit de la société.

Nous vous remercions du bon accueil rencontré lors de la vente des cartes.

E. PASQUIER

Président

---

---

LES CHASSEURS

---

---

Comme chaque année, les 59 sociétaires auront la joie de se manifester dès le mois de Septembre.

Sport dynamique tant pour le chasseur que pour ses chiens.

Le chasseur rentre souvent bredouille mais pas "futé" pour autant.

Ce sport est souvent critiqué par certains, mais nombre de sociétaires pratiquent la chasse en tant que sport et non pas pour détruire du gibier comme certains "écologistes" le prétendent. Que feraient-ils lorsque le gibier serait en surnombre? La chasse est un prélèvement de la faune sauvage qui s'effectuerait de toute manière. Les chasseurs sont conscients de jouer un rôle actif par le jeu des réserves et des plans de chasse, ils deviennent alors des défenseurs de la nature.

La saison 77/78 fut une moyenne récompense en gibier suivant la chance. Plusieurs chevreuils furent partagés au cours de cette saison. Trois battues au renard faites courant Janvier et Février furent sans résultat.

Malgré tout cela, la gestion de ce bureau reste saine et active ; un lâcher de faisans et de lièvres en nombres a été effectué.

La grande manifestation de cette société c'est son ball-trap qui sera organisé les 3 et 4 Juin. Cela demande de la part des organisateurs une bonne préparation au point de vue emplacement et sécurité. Souhaitons que, comme l'an passé de nombreuses personnes viendront s'intéresser au tir au pigeon d'argile.

Le Bureau s'inquiète de la divagation d'un grand nombre de chiens qui chassent hors saison et de plus mettent en cause la sécurité routière.

~ André Meunier ~

~ Gaston Gaignon ~

RENNSEIGNEMENTS

XXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXX

XXX

X

Mairie Ouverture : Tous les jours sauf samedi et dimanche  
de 14 h à 18 h. Tél 27.13.02

Pompiers Ecommoy Tél. 18

Gendarmerie Ecommoy Tél. 27.10.18

Docteurs LAFFONT tél. 27.11.15

DESLANDES tél. 27.10.07

ambulances RICHARD tél. 27.11.30

MICHELIN tél. 27.11.31

Vétérinaires JACOB.LELIEVRE tél. 27.11.23

Permanence du Crédit Mutuel à la mairie le mercredi de 11h à 12h  
vendredi de 15h à 16h

Camion Caisse d'Epargne, le vendredi de 10h30 à 11h30 sur la place

Bibliothèque - à partir de février.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Animation enfants les 8 et 11 avril

Bal des AFN le 15 avril

Bal des sports le 30 avril

Bal de l'Amicale laïque le 22 mai

Bal Trap les 3 et 4 juin

Bal des Sports le 4 juin